



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### contrats de plan État-régions

Question au Gouvernement n° 1772

#### Texte de la question

#### CONTRATS DE PLAN ETAT-RÉGIONS

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe UDF.

**M. Philippe Folliot.** Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, vous étiez hier aux côtés du Président de la République pour l'inauguration du viaduc de Millau. Il a justement salué un ouvrage exceptionnel, qui symbolise une France moderne, conquérante, intelligente et qui réussit. Au-delà des prouesses technologique et esthétique, cet équipement fera sauter un verrou entre le nord et le sud de l'Europe et sera un outil de désenclavement d'une partie du sud du Massif central.

Un corps mal irrigué est voué au dépérissement et à la mort. Il en va de même des territoires. Les infrastructures de transport sont une condition, sinon suffisante du moins nécessaire, pour assurer l'attractivité d'un territoire. Cela est particulièrement vrai pour une agglomération de 100 000 habitants qui cumule les handicaps, ne disposant ni d'autoroute, ni de ligne à grande vitesse, ni d'aéroport international. Dans une telle situation, l'État a un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, auquel l'UDF est très attachée, au travers de l'outil incontournable que sont les contrats de plan État-régions. Nous savons que les Cassandre d'aujourd'hui sont ceux qui, hier, étiraient tant et plus la durée de ces contrats. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

À la veille d'entamer un tour de France des régions, pouvez-vous, monsieur le ministre, nous rassurer sur la volonté de l'État et sur les moyens mis à disposition pour une bonne exécution du volet routier de ces contrats ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

**M. Gilles de Robien,** *ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.* Monsieur le député, faisons le point de l'état d'avancement des contrats de plan : en 2002, il était de 35 % pour un taux théorique de 42 % ; à la fin de 2004, il est de 55 % pour un taux théorique de 70 %. (" *C'est faux !* " *sur les bancs du groupe socialiste.*) Ne nous voilons pas la face, à chaque fois, un retard de 7 % a été pris sur l'exécution.

Le Premier ministre, dans sa grande sagesse (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), a décidé de relancer le volet routier des contrats de plan. C'est ainsi que 300 millions d'euros seront consacrés aux routes dès 2005. J'ajoute que 211 millions d'euros ont été budgétés pour le volet ferroviaire des contrats de plan, autant pour cette seule année 2005 que pour les années 2000, 2001 et 2002. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Pour relancer les contrats de plan, nous entamerons demain, avec Frédéric de Saint-Sernin et François Goulard, un tour de France des territoires. C'est ainsi que Frédéric de Saint-Sernin sera demain à Puylaurens et vous apportera de bonnes nouvelles. Voyez-vous, monsieur le député, certains investissaient sur des promesses.

**M. Jean Le Garrec.** Ah non !

**M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.**

Nous, nous investissons sur des chantiers ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Folliot](#)

**Circonscription :** Tarn (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1772

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** équipement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 décembre 2004